

Comité Départemental de la Retraite Sportive du Doubs CODERS 25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010 Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

Procès-verbal du Comité directeur du 13 février 2025 (Mairie de Palise)

Besançon, 18 février 2025

Compte rendu N° 39

Présent(e)s: Claude BASSANG, Jean-François BATY, Rémi BRENDEL, François BURCHI, Élisabeth CANO, Claude GADY, Geneviève GADY, Daniel GAUTHEROT (représentant Brigitte BUCHETET), Joël GRADWOHL, Michèle MAGNIN-FEYSOT, Monique NOWAK, Pierre PETITJEAN, Noël PETOT, Michel ROLLAND, Robert TALLONE, Patricia TASSI.

Excusé(e)s: Brigitte Buchetet, Liliane Charles, Marie-Claire Jannier, René Laurent, Gilbert Nicolas, Christian Poty, Gérard Rognon, Christiane Thiou, Jean-Paul Torrent, Daniel Van Labeke, Gilbert Volckmann, Madeleine Volckmann.



Ordre du Jour

- ✓ Approbation du dernier compte rendu
- ✓ Situation financière
- ✓ Formation, bilan des inscriptions en cours, prévisions 2025–2026
- ✓ Organisation de la journée annuelle du CODERS
- ✓ Organisation des journées de « recyclage » des animateurs cyclos et tennis de table
- ✓ Modification du règlement intérieur
- ✓ Développement
- ✓ Assemblée générale 2025
- ✓ Questions diverses
- ✓ Verre de l'amitié

D:\Retraite_Sportive\CODERS\AG_CoDir\PV_2025_13fev2025\PV_CoDir_13fev2025.docx

¹ Photo : Patricia Tassi

Accueil

Le président Claude Gady remercie les participants et se félicite de voir que de nombreux présidents de club participent à la réunion. Il salue tout particulièrement M. Daniel Gautherot, Maire de Palise, qui a mis ses locaux à la disposition du CODERS. Daniel Gautherot, également trésorier du club de Retraite Sportive de Palise, représente Brigitte Buchetet empêchée. Claude rappelle que la Retraite Sportive du Val de l'Ognon (RSVO) a été le dernier club créé dans le Doubs.

Approbation du dernier compte rendu

Le PV de l'AG du 16 octobre 2024 et le CR de la réunion de bureau du 10 décembre 2024 qui n'appellent aucune remarque, sont approuvés à l'unanimité.

Situation financière

Pierre Petitjean, trésorier du CODERS, présente une synthèse de la situation financière en date du 10 février 2025.

Compte courant : solde positif de	2 157 , 44 €
Compte épargne livret A : solde positif de	65 720 , 11 €
Dont intérêts créditeurs en 2024 : 1 592,81 €	
Dépenses prévues pour l'année:	23 825 , 00 €
Dépenses effectuées actuellement :	3 561,36 €
Dont 1 724 € au titre de la formation (pour 16 255 € prévus)	
Recettes prévues :	23 82,005 €
Recettes perçues :	13 084,92 €

Pierre rappelle que le taux du livret A diminue de 0,6 % à partir du 1er février 2025 (2,4 % au lieu de 3 %).

Toutes les dépenses prévues en formation n'ont pas encore été réalisées, de même, toutes les recettes prévues n'ont pas encore été encaissées.

Claude Gady explique qu'il est difficile de faire le rapprochement entre les cotisations perçues et le nombre d'adhérents qui se situe actuellement à 1 597².

Noël Petot précise qu'il est désormais possible de connaître les flux financiers réalisés par FFRS360 grâce aux rapports disponibles sur le site. Noël a rédigé à ce sujet un tutoriel permettant aux responsables ayant accès à l'espace structure d'obtenir un rapport détaillé des flux financiers (cf. document en annexe).

Formation

Joël Gradwohl, adjoint référent formation du Coders, présente les tableaux suivants établis par la référente Marie-Claire Jannier.

² Source: FFRS360 du 16/02/2025.

Besoins en formation

N° club	club	FIA	AS RANDO	AS BOULES	M2 Activ' mémoire	M2 Activités DANSES	M2 Activités GYMNIQUES	M2 CYCLOTOURISME	M2 VTC	M2 MARCHE NORDIQUE	M2 RANDO MONTAGNE	M2 RANDO	M2 SKI DE FOND	M2 SELF DEFENSE	M2 TENNIS DE TABLE	FC GYM	FC MARCHE NORDIQUE	totaux M2
25001	RS Grand Besançon	10					1	1		2	2	2	2		1			
25002	RS Besançon Tilleroyes	5	1	1			1	1	1			1				1		
	RS Pays d'Ornans	3				2	1											
25004	RS Hostasienne	néant																
25005	RS des Montboucons	4			3		2											
25006	RS Saint Vitoise	2																
	RS Plateau de Valdahon					1	1					1					2	
	RS Besançon Ouest	2	2							2		1		1				
	RS des Ours Arbouans	2										1						
25010	RS Val de l'Ognon	néant																
CODERS 25		30	3	1	3	3	6	2	1	4	2	6	2	1	1	1	2	38

Liste des inscrits pour un M2 année 2024–2025

Nom	Prénom	Club	Spécialité	Date M2 prévue				
MAIRE	Philippe	25001	Marche Nordique	27/06/25				
VIEILLE MARCHISET	Philippe	25001	Marche Nordique	27/06/25				
VOIDEY	Benoît	25001	Randonnée Pédestre	16/05/25				
GRADWOHL	Joël	25001	Tennis de Table	Formation repoussée				
MEUTELET	Jean-Marcel	25001	Raquette à Neige	10/01/25				
MEUTELET	Jean-Marcel	25001	Randonnée P. en Montagne	20/06/25				
LACOUR	Catherine	25002	Activités Dansées	16/05/25				
COPPOLA	Jean Pierre	25002	Marche Nordique	27/06/25				
SOUDAGNE	Éliane	25002	Marche Nordique	27/06/25				
REGENT	Pascale	25003	Section M.A.Seniors	04/04/25				
BAVEREL	Sylvie	25003	Randonnée Pédestre	20/06/25				
CHOPARD	Claude	25003	Randonnée Pédestre	20/06/25				
CHAUVIN	Pascale	25004	Randonnée Pédestre	20/06/25				
ВАНҮ	Christian	25004	Randonnée Pédestre	20/06/25				
PERREY	Joël	25006	Section MA.Seniors	04/04/25				
BORDY	Georges	25006	Activités Cyclistes	23/05/25				
DUGOURD	Daniel	25006	Activités Cyclistes	23/05/25 FIA non validée				
BURNEL	Marie-Jeanne	25007	Danse en Ligne	à inscrire en 2026				
BRUAT DIMANCHE	Nathalie	25007	Activités Gymniques	06/06/25				
GUIGON	Christophe	25009	Jeux de Boules	21/05/25				
PEWZNER	Jocelyne	25009	Activ Mémoire	14/03/25 Stage annulé				
ROUX	Joëlle	25009	Activ Mémoire	14/03/25 Stage annulé				
JOURDAN	Monique	25009	Randonnée Pédestre	20/06/25				

Au total, et à ce jour, 20 futurs animateurs sont inscrits pour un M2 pour la saison 2024–2025 (à condition que les FIA soient validées et tous les stages maintenus).

Michel Rolland, président du club de St-Vit, apporte quelques corrections sur le tableau des prévisions : 2 FIA (au lieu de 5) et suppression des 2 M2 danse et des 2 M2 gym. Michel explique que ces défections sont dues au fait que la FIA d'un de ses candidats n'a pas été validée lors d'un stage en novembre dernier, ce qui a découragé les candidatures qui s'étaient manifestées. Les raisons qui ont conduit à l'invalidation du stage FIA n'ont pas été clairement expliquées et le recours présenté à la Fédération par Michel a été rejeté. Claude Gady regrette que le CODERS n'ait pas été consulté sur ce sujet. Ce regrettable incident pourrait avoir de graves conséquences sur le recrutement déjà difficile de nouveaux animateurs.

Élisabeth Cano (RSBT) et Michèle Magnin-Feysot expliquent que les candidats dont les stages M2 ont été supprimés l'an dernier n'ont pas été réinscrits automatiquement cette année ; il convient donc de les réinscrire pour la nouvelle saison. Claude rappelle que le tableau des prévisions n'a pour but que d'établir un budget prévisionnel et qu'il n'est pas trop tard pour le corriger.

Michel Rolland rappelle que le catalogue et le calendrier complets des formations sont disponibles sur le site de la Fédération :

https://clubs.ffrs-retraite-sportive.org/extranet/formation/formation-2/

Du débat qui suit il apparaît aux clubs qu'il devient de plus en plus difficile de motiver des bénévoles pour devenir animateur et encore plus pour devenir instructeur. Claude rappelle que pour qu'un stage de formation soit assuré, il faut qu'il y ait un nombre suffisant de candidats et au minimum deux instructeurs qui choisissent en général la date et le lieu du stage. Ainsi, pour que des stages soient organisés en Franche-Comté, il faudrait former d'avantage d'instructeurs.

Journée interclubs du CODERS, 20 mai 2025 à Saint-Vit

Claude Gady exprime sa reconnaissance à Michel Rolland qui a trouvé une salle à St-Vit pour accueillir cette manifestation. Il propose d'organiser la journée de la façon suivante :

8h30 : Arrivée des organisateurs

9h00 : Accueil des participants au stade de St-Vit (café, boissons,...) et inscription aux différentes activités

9h30 : Début des activités :

- Cyclo (2 groupes), 1 circuit de 50 à 60 km et 1 circuit de 35 à 40 km animés par des AF de la RSSV
- Randonnée pédestre (2 groupes)
- Petite marche
- Marche nordique

13h30 : Apéritif et déjeuner organisés par Joël et son équipe

15h30 : Pétanque, danse, tennis de table (salle des fêtes), chorale...

Les autres clubs sont invités à solliciter leurs animateurs pour participer à l'encadrement des activités. Les volontaires prendront contact avec Michel Rolland (rollandmichel582@gmail.com ou 06 09 89 71 76).

Claude Gady déclare qu'à l'occasion de l'apéritif, il remettra la médaille fédérale de la Retraite Sportive à Michel Rolland. M. le Maire de St-Vit ainsi que son responsable des sports seront invités à cette journée interclubs.

Joël invite le CoDir à choisir le menu qui sera proposé aux participants parmi les différentes options décrites lors de la réunion de Bureau du 10/12/2024. Après quelques minutes de discussion, le choix se porte sur le menu n°1 :

Menu:

- Entrée : velouté de petits pois à la menthe.
- Plat : jambonnette de volaille avec crème fromagère, galettes de pommes de terre et légumes.
- Fromage et salade.
- Dessert : tartelettes aux fruits ou à la crème.

Le débat porte ensuite sur le prix du repas et la part qui sera demandée aux participants. Il est convenu que les licenciés paieront 10 € et auront la possibilité d'inviter parents ou amis qui paieront le prix coûtant du repas soit 25 €. Le reste sera pris en charge par le CODERS–25.

Claude remercie chaleureusement Joël pour le soin apporté à l'organisation du repas. Joël rappelle à ce sujet qu'il aura besoin d'aide pour la mise en place des tables, pour le service en salle, pour le nettoyage...

Claude ajoute qu'il convient de constituer une commission départementale chargée de l'organisation de ce type d'évènement et propose qu'elle soit présidée par Joël. Plusieurs personnes se portent volontaires pour composer cette commission :

Joël Gradwohl, Geneviève Gady, Michel Rolland, Monique Nowak, Jean-François Baty.

Les clubs seront sollicités pour trouver d'autres bénévoles afin de compléter cette équipe.

Joël et Jean-François sont chargés d'effectuer les achats nécessaires (nappes, serviettes...)

Torcols pour la mise au point des derniers détails.

Journées de « recyclage » des animateurs

Claude Gady propose d'organiser 2 journées de « recyclage » destinées aux animateurs de tennis de table et d'activités cyclistes. La difficulté principale présentée par ces projets est le faible nombre d'instructeurs et de conseillers techniques dans ces disciplines mais d'autres compétences peuvent être sollicitées (police, pompiers, professionnels des disciplines concernées...). La journée cyclo pourrait être organisée au CIS de Besançon fin septembre 2025 et la journée tennis de table pourrait se tenir avant les vacances au pôle sportif des Montboucons.

La commission « Évènements » du Coders se réunira le lundi 28 avril 2025 au Centre Sportif des

Modification du règlement intérieur

Le président souhaite constituer une commission chargée des problèmes de règlementation, procédures, statuts... Plusieurs personnes se portent volontaires pour participer à cette commission :

Robert Tallone, Rémi Brendel, François Burchi, Claude Gady.

Parmi les sujets à traiter : intégration d'un règlement financier au règlement intérieur : modalités de remboursement et tarifs des frais de mission, indexation du montant de la cotisation sur l'inflation (ce qui éviterait des réajustements peu fréquents mais plus brutaux).

Développement

Depuis le période Covid aucun club de Retraite Sportive n'a pu être créé, il convient aujourd'hui de réactiver les opérations de développement. À la commission développement constituée de Claude et Geneviève Gady, Gilbert et Madeleine Volkmann, Christiane Thiou et Rémi Brendel s'ajouteront Patricia Tassi et Pierre Petitjean.

Quelques pistes sont d'ores et déjà à explorer (Levier...)

Pierre Petitjean observe qu'il est souvent difficile de trouver des bénévoles pour administrer un club, il propose en alternative, de mettre en place dans les communes alentour des antennes qui resteraient sous la responsabilité d'une association « mère » chargée des démarches, des procédures administratives, des inscriptions et du fonctionnement de l'annexe. Il est clair que cela alourdirait la charge de travail du club responsable qui devra renforcer son équipe de direction. Claude Gady ajoute que cette

organisation est en place depuis longtemps dans le département de Saône et Loire³. Dans chaque site, un correspondant assure la liaison avec le siège. Selon les cas, l'annexe peut disposer de ses propres activités et de ses propres animateurs ou bien ceux-ci se déplacent du club principal. Robert Tallone ajoute qu'il installe actuellement une annexe de son club (RSPDV) dans la commune de Vercel.

Assemblée générale 2025

Rémi Brendel explique qu'il s'agira d'une AG ordinaire qui se déroulera selon le schéma traditionnel :

- o Accueil des participants
- o Présentation du rapport d'activité par le secrétaire
- o Présentation du rapport financier par le trésorier
- o Rapport des vérificatrices aux comptes
- O Vote du quitus au trésorier
- o Rapport moral du président
- o Débat
- o Question diverses

Après concertation, la date de l'AG est fixée au jeudi 16 octobre 2025 à 9h30 (lieu à définir).

Tour de table, questions diverses

Élisabeth Cano (RSBT) a présenté une demande de VAE gymnastique auprès de la Fédération mais elle n'a pas encore de nouvelle. Claude répond que le dossier devrait être examiné à la fin du mois de février.

Élisabeth fait part également de son questionnement sur la santé d'un animateur de son club qui est malade mais qui poursuit cependant ses activités d'animation malgré ses conseils de modération. Elle craint que sa responsabilité soit engagée en cas de problèmes de santé si elle le laisse poursuivre son rôle d'animateur. L'avis général est que, sauf si cette fonction faisait courir des risques aux adhérents, aucune disposition réglementaire ne permet d'interdire à un animateur d'exercer son activité.

Daniel Gautherot (RSVO) explique que son club ne compte actuellement qu'une vingtaine d'adhérents pratiquant principalement la marche nordique et l'activ'mémoire. Il regrette que l'un de ses animateurs ait quitté le club et rapporte également quelques difficultés au niveau des inscriptions et des licences sur le site FFRS360.

Claude Bassang (RSGB) s'étonne du montant très important demandé par la Fédération pour l'assurance des séjours (environ 8 % du coût du séjour), alors que les tarifs proposés par certaines enseignes se situent plutôt autour de 3 %. Claude Gady se charge de prendre contact avec Henri Peslin, président de la commission RMILA de la Fédération, pour faire remonter cette question. Michel Rolland ajoute que des négociations sont en cours actuellement à ce sujet entre la Fédération et les assureurs. Claude Bassang demande s'il est possible de choisir l'assurance groupe (rapatriement, annulation) proposée par le site d'hébergement plutôt que celle de la Fédération. Réponse affirmative, mais dans ce cas, tous les participants doivent la souscrire.

Michèle Magnin-Feysot demande quelles sont les conditions requises par la FFRS pour organiser des séjours. Rémi explique qu'il suffit qu'un référent séjours soit désigné par le club, celui-ci devra suivre une courte formation par un autre référent d'un club voisin pour se familiariser avec les procédures, prendre connaissance des textes réglementaires et assurer la liaison avec la Fédération.

Michèle explique également que certains de ses adhérents n'ont toujours pas reçu leur licence. Rémi répond qu'il suffit de lui envoyer la liste de ces licenciés et il se chargera de leur faire parvenir leur licence.

Patricia Tassi, chargée de communication au CODERS, a rédigé plusieurs articles, notamment sur le déroulement de l'AG du club de St-Vit. Elle invite l'assemblée à lui faire parvenir les informations concernant leur club et les manifestations qui sont organisées.

³ L'Association Bresse Sportive (ABS, 960⁺ adhérents) par exemple est dispersée sur 7 sites différents avec un siège à Louhans.

Jean-François Baty, ancien formateur dans le domaine santé/sécurité s'étonne que les animateurs ne soient pas mieux informés dans ce domaine. À la demande de Claude Gady, Jean-François accepte d'intervenir lors de la journée de recyclage des animateurs cyclo.

Robert Tallone regrette que les soubresauts qui ont profondément perturbés la Fédération ne permettent plus d'obtenir de réponse aux nombreuses questions qui lui sont posées. Il regrette également les difficultés rencontrées pour proposer des stages de formation aux quelques bénévoles qui souhaiteraient encore devenir animateurs.

Claude Gady tempère en expliquant que la nouvelle équipe vient tout juste d'entrer en fonction et qu'un certain délai est nécessaire pour qu'elle soit totalement opérationnelle.

Avec le verre de l'amitié, la réunion se termine à 17h30.

Le Président du CODERS 25

Le secrétaire

Claude Gady

Rémi Brendel

Merci à Christiane qui s'est chargée de dactylographier ce compte-rendu.

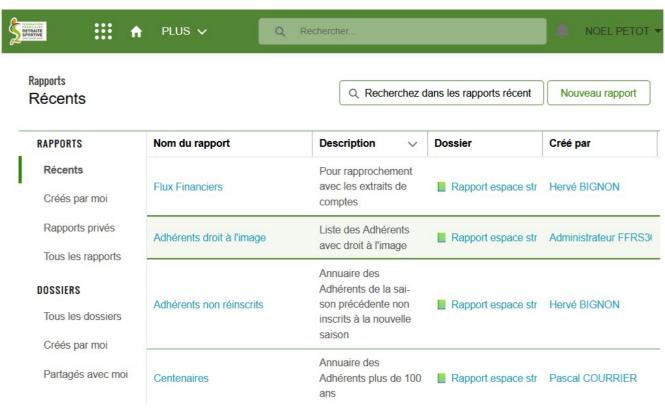
Annexe

Tutoriel Flux financiers avec FFRS360

(Noël Petot)

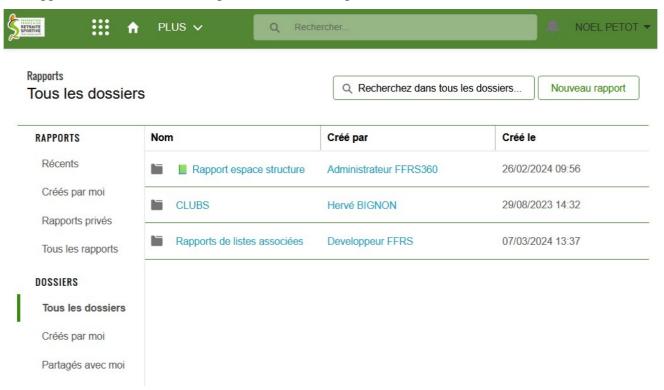
Dans l'Espace Structure, accéder aux

rapports : Plus > Rapports

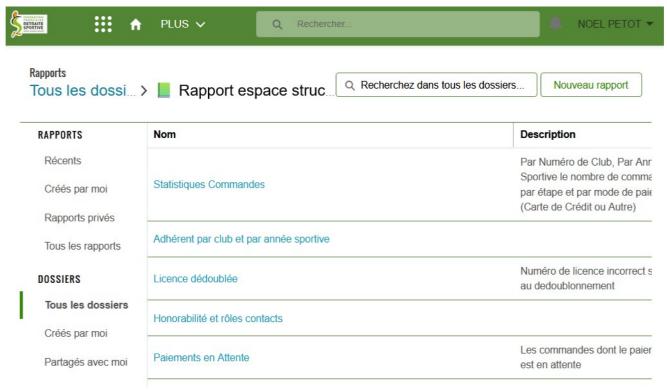


Les rapports consultés récemment sont affichés.

Si le rapport "Flux finaciers" n'est pas dans la liste, cliquer sur "Tous le dossiers"

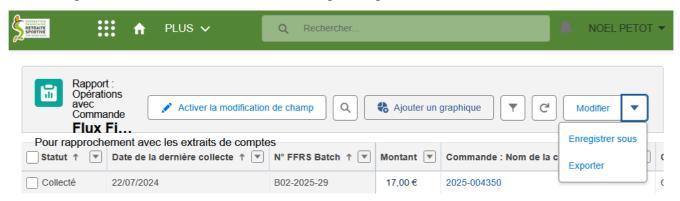


Cliquer sur "Rapports espace structure".



Chercher le rapport Flux financier" dans la liste et l'afficher. Il sera désormais dans la liste des fichiers récents.

Le rapport tel qu'il est affiché n'est pas facilement exploitable. Il est possible de le télécharger en format Excel. Cliquer sur la flèche à droite de "Modifier" puis Exporter.



Dans l'écran "Exporter", cliquer sur "Détail Uniquement" et "Exporter".

Exporter

